



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de la condition féminine

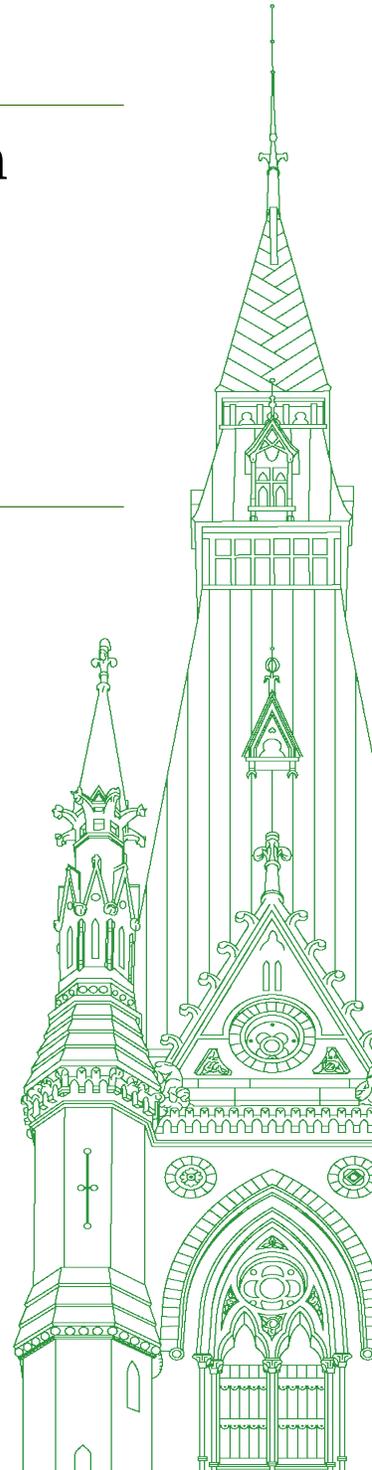
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 013

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 2 février 2021

Présidente : Mme Marilyn Gladu



Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 2 février 2021

• (1115)

[Traduction]

La présidente (Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC)): Bienvenue à la 13^e séance du Comité permanent de la condition féminine.

Merci de vous joindre à nous pour notre étude sur les défis auxquels font face les femmes vivant dans les collectivités rurales.

J'aimerais simplement vous rappeler d'attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Vous pouvez alors cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Lorsque vous prenez la parole, veuillez parler lentement et clairement pour faciliter le travail de nos interprètes. Lorsque vous n'avez pas la parole, vous devez mettre votre micro en sourdine.

Nous accueillons aujourd'hui M. Peter Maddox, président, de l'Association de ventes directes du Canada, ainsi que Mme Debbie Zimmerman, directrice générale, de Grape Growers of Ontario.

Ils disposent chacun de cinq minutes pour nous présenter leur déclaration liminaire, puis nous passerons aux séries de questions.

Monsieur Maddox, vous serez le premier. Vous avez cinq minutes.

M. Peter Maddox (président, Association de ventes directes du Canada): Je tiens à remercier la présidente et les membres du Comité de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je m'appelle Peter Maddox et je suis président de l'Association de ventes directes du Canada, ou AVD, une association nationale qui a été fondée en 1954. Nous avons plus de 70 entreprises et fournisseurs membres au pays. On compte parmi eux des marques bien connues et respectées comme les produits cosmétiques Mary Kay, les batteries de cuisine Pampered Chef, les produits cosmétiques Avon, les chandelles PartyLite, USANA Health Sciences et les couteaux Cutco.

Au Canada, le marché de la vente directe représente annuellement un montant de ventes au détail évalué à 3,5 milliards de dollars, soit 1,31 milliard de contributions fiscales et 1,21 milliard de revenus personnels gagnés par plus de 1 million de Canadiens qui travaillent comme consultants et consultantes en vente indépendants. Les femmes représentent 82 % de ce nombre et 31 % d'entre elles habitent en milieu rural, comparativement à environ 19 % de la population canadienne.

La vente directe possède des racines profondes dans le Canada rural. La semaine dernière, je parlais avec la directrice générale de Mary Kay Canada qui n'était pas peu fière de me dire qu'un grand nombre de ses consultantes dans les régions rurales de Terre-Neuve

ont vu leurs ventes augmenter et ont pu ainsi gagner un revenu essentiel pendant la pandémie de la COVID-19.

Le succès de nos entreprises membres et de leurs consultantes en vente indépendantes dans les régions rurales du Canada depuis de nombreuses décennies repose en partie sur le fait que la vente directe aide les femmes à surmonter les difficultés inhérentes au fait de vivre loin des grands centres urbains, des difficultés que la pandémie de la COVID-19 est souvent venue intensifier en raison, tout d'abord, du manque d'accès aux commerces de détail traditionnels. Lorsque les grands détaillants ne sont pas présents dans les collectivités, les ventes directes offrent aux consommateurs un accès rapide à un vaste choix de produits, de même qu'un service à la clientèle personnelle et locale de haute qualité.

Deuxièmement, il y a une pénurie d'emplois et de possibilités de gagner de l'argent pour les femmes. La vente directe ne remplace pas les grands employeurs, mais elle peut fournir une source de revenus additionnels essentiels pour donner aux gens et aux familles une stabilité économique. Il s'agit d'un élément tout particulièrement pertinent face aux nouveaux défis créés par la pandémie, comme l'enseignement à la maison.

Enfin, en raison de l'isolement social et géographique, les femmes peuvent éprouver des difficultés à entretenir des réseaux solides. Les produits et les services offerts en vente directe nécessitent souvent une présentation personnalisée qui se fait habituellement dans le cadre d'une activité en groupe, et dernièrement, dans le cadre d'activités virtuelles en direct sur Facebook ou sur d'autres plateformes numériques. Les gens peuvent ainsi demeurer en contact les uns avec les autres, une façon saine d'assurer son bien-être social et mental.

Pour aider les femmes à relever les défis auxquels elles font face dans les régions rurales du Canada et à profiter des possibilités que leur offre la vente directe, AVD vous soumet les recommandations suivantes.

La première concerne l'accès Internet à large bande et la littératie numérique. L'absence de service Internet fiable et abordable s'est révélée au grand jour dans de nombreuses collectivités pendant la pandémie de la COVID-19. De plus, nombre de gens ont été contraints de se lancer pour la première fois dans un monde numérique qui demande des connaissances. Sans un accès universel à la technologie de communication à haute vitesse et sans les compétences requises pour l'utiliser, ce sont les entreprises de milliers de consultantes en vente indépendantes qui en subissent les répercussions négatives, ce qui se répercute en retour sur le bien-être économique en général des collectivités rurales.

C'est maintenant qu'il faut agir. Le gouvernement a, bien sûr, mis en place un volet de réponse rapide dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle, mais il faut investir davantage pour brancher rapidement les Canadiens et offrir plus de possibilités économiques aux gens dans les collectivités qui sont mal desservies. Le gouvernement fédéral devrait aussi explorer d'autres façons d'offrir des programmes de littératie numérique afin que tous les Canadiens, notamment ceux qui habitent dans les régions rurales et les personnes âgées, puissent participer activement à la révolution numérique.

Nous demandons ensuite au gouvernement de continuer à tenir compte des liens d'emploi et des possibilités de revenus non traditionnels dans l'élaboration des politiques et des programmes. Lors du lancement initial de la PCU, il est vite devenu évident qu'elle a été élaborée en ayant en tête les liens traditionnels employeur-employé, sans tenir compte par exemple des pigistes, des travailleurs saisonniers et de nos consultantes en vente indépendantes, des emplois qu'occupent souvent les femmes et les habitants des régions rurales au Canada. Il faut toutefois reconnaître que le gouvernement, après avoir discuté avec de nombreux groupes, y compris le nôtre, a modifié le programme de la PCU pour en supprimer certains obstacles.

Nous espérons qu'à l'avenir, les programmes d'aide seront élaborés en prenant en considération tous les Canadiens et les types d'emploi, en particulier les emplois non traditionnels. AVD Canada possède de vastes connaissances qui peuvent aider le gouvernement à comprendre l'ensemble des types d'emploi qu'occupent les Canadiens.

L'industrie de la vente directe joue un rôle important, mais souvent méconnu, dans la croissance de l'économie canadienne. Nous serons heureux de continuer à travailler avec le gouvernement fédéral pour entretenir cette relation mutuellement avantageuse.

Merci, et je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1120)

La présidente: Merci.

Nous passons à Mme Zimmerman pendant cinq minutes.

Mme Debbie Zimmerman (directrice générale, Grape Growers of Ontario): Merci. Bonjour à tous. Je suis ravie d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais commencer par dire que le sujet me fait souvent penser au Jour de la marmotte. J'espère que l'ironie n'échappe à personne, puisque c'est à nouveau ce jour aujourd'hui et que la marmotte a justement vu son ombre. Il me semble entendre les mêmes discussions, sans grand changement.

Les écarts en matière d'emploi et de salaire qui existent entre les hommes et les femmes au Canada ne datent pas d'hier. J'attire votre attention sur un article paru récemment dans le *Globe and Mail*. Il s'agit d'un excellent article sur l'écart de pouvoir, un article bien documenté sur une période de deux ans. Je vous encourage vivement à le lire.

La région de Niagara ne fait pas exception: les femmes y ont moins de perspectives d'emploi, parce que, bizarrement, le secteur de la vente au détail, le principal employeur dans la région de Niagara, emploie plus de femmes qui sont moins bien payées pour le même travail que leurs homologues masculins.

Les répercussions économiques de la pandémie de la COVID-19 ont contribué à exacerber ces écarts, en particulier à Niagara. Au moment où le Canada attend avec impatience la relance économique dans la foulée du vaste programme de vaccination de la population, le gouvernement fédéral doit prendre en considération ces inégalités et réaliser que les femmes sont déjà laissées pour compte.

J'aimerais que vous vous penchiez sur ces données fondamentales. Avant la pandémie, les femmes à Niagara étaient déjà payées beaucoup moins que leurs homologues masculins dans la plupart des secteurs de l'économie. En 2015, l'année la plus récente pour laquelle ces données sont disponibles, on peut voir l'écart de salaire à l'oeuvre, et ces données proviennent de Statistique Canada, si vous souhaitez les examiner.

Dans le secteur de la vente, par exemple, le revenu médian des hommes était de 57 000 \$, et des femmes, de 28 000 \$. Dans le secteur des métiers et des transports, il était de 54 000 \$ pour les hommes, et de 37 000 \$ pour les femmes. Dans celui des affaires et de la finance, les hommes gagnaient 56 000 \$, et les femmes, 45 000 \$. La tendance est la même dans les secteurs de l'éducation, gouvernemental, des services sociaux et des soins de santé. Dans la région de Niagara, le salaire moyen est de 38 000 \$ pour les hommes, et de 27 000 \$ pour les femmes.

Il ne s'agit pas seulement d'une question d'équité, même si cela en est une, et pas seulement d'une question de préjugé sexiste. C'est un problème social crucial, parce que les inégalités entre les hommes et les femmes jouent un rôle important dans la pauvreté, et la pandémie l'a bien sûr fait ressortir pour de nombreuses femmes.

Dans le secteur de Niagara où j'habite, une région semi-rurale — je vais l'appeler Niagara Ouest — les femmes représentent un solide 57 % des personnes vivant au seuil ou sous le seuil de faible revenu pour une famille de quatre personnes. Je dirais que ces données sont un exemple de la situation à Niagara Ouest ou à Lincoln Ouest. De plus, les femmes font face au changement et aux enjeux liés à l'accès à l'Internet à large bande, et c'était une grande préoccupation. Les autres problèmes que nous avons, comme nous sommes dans une région rurale de l'Ontario, sont bien sûr le transport en commun et les services sociaux.

Pour vous donner un peu de contexte, le seuil de faible revenu dans la région pour une famille de quatre personnes est de 30 000 \$, et pour une personne seule, de 16 000 \$. Gardez à l'esprit le fait que les femmes sont payées moins que les hommes. Même avec ces maigres salaires, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être à la tête d'une famille monoparentale, et plus que susceptibles d'être le principal pourvoyeur de soins, que ce soit aux enfants ou à des parents âgés. Cela veut donc dire qu'un grand nombre de femmes qui vivent au seuil ou sous le seuil de la pauvreté doivent prendre soin des enfants, des petits-enfants et des parents.

Quelles répercussions a eu la pandémie sur cette situation? Elle a élargi le fossé et empiré la situation pour les femmes. En février 2020 à Niagara, au début de la pandémie, selon Statistique Canada, le taux d'emploi était de 56 % chez les hommes, et de 54,5 % chez les femmes. Plus la pandémie progressait et la crise économique empirait, plus le fossé s'élargissait. En mars, le taux était de 54 % chez les hommes et de 50 % chez les femmes. En avril, il était de 51 % chez les hommes et de 46 % chez les femmes. En mai, il était de 49 % chez les hommes et de seulement 43 % chez les femmes.

L'été a donné lieu à un petit rebond économique, mais principalement pour les hommes. En juin et juillet, le taux d'emploi était de 50,5 % et 53,3 % chez les hommes, respectivement, mais il est demeuré à 43 % chez les femmes.

• (1125)

En septembre, le taux chez les hommes a grimpé à 55 %, mais seulement à 49 % chez les femmes. En d'autres mots, les emplois qui sont de retour le sont en plus grand nombre pour les hommes que pour les femmes. Ces tendances...

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé. Vous devrez nous dire le reste en répondant à nos questions.

Mme Debbie Zimmerman: Merci.

La présidente: Nous allons passer à la première série de questions. Vous disposerez chacun de six minutes. Pour vous aider, je vais brandir cette carte lorsqu'il vous restera une minute.

Madame Sahota, vous êtes la première. Vous avez six minutes.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos deux témoins de leur temps et de leur exposé. Vous avez tous les deux parlé de l'accès à la large bande aujourd'hui. Mes questions vont donc porter sur le sujet.

Dans son rapport d'avril 2018 sur la connectivité à la large bande dans les régions rurales du Canada, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes a mentionné que le service à large bande était beaucoup moins disponible dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Le comité a laissé entendre que ce fossé numérique empêche les Canadiens des régions rurales et éloignées de participer à l'économie numérique et aggrave les difficultés avec lesquelles elles sont déjà aux prises.

La question s'adresse à vous deux. En quoi ce fossé numérique empêche-t-il les habitants des régions rurales de participer à l'économie numérique?

M. Peter Maddox: Je me ferais un plaisir de répondre en premier, si cela vous convient.

Par le passé, dans l'industrie de la vente directe, les gens faisaient, par exemple, du porte-à-porte ou des présentations à de petits groupes dans les maisons. Au cours des 10 à 20 dernières années, l'industrie s'est tournée de plus en plus vers le monde numérique. La COVID a accéléré beaucoup le rythme, bien sûr. En gros, pour toutes nos entreprises membres à l'heure actuelle, les présentations dans les maisons ne sont pas envisagées. Elles font toutes leurs ventes... à partir d'applications ou d'ordinateurs. Elles prennent et expédient des commandes, font du service à la clientèle et le suivi des commandes. Si elles n'ont pas accès à un bon service Internet fiable, la plupart ne sont pas en mesure de fonctionner.

J'habite à Toronto et j'ai souvent des problèmes avec l'Internet. Je peux seulement imaginer comment c'est quand on a encore un accès commuté ou un service Internet de bas niveau. Je parlais avec une représentante Avon au début de la semaine. Elle travaille dans beaucoup de collectivités autochtones en Colombie-Britannique. Elle m'a dit qu'il était essentiellement impossible de faire affaire dans ces collectivités pour la prise de commandes, mais aussi pour les paiements parce que tout se fait par transfert bancaire, et même cela devient compliqué. C'est assurément un problème, et encore plus dans les régions rurales et pour les gens de la communauté qui

sont âgés et qui veulent continuer à avoir un revenu, notamment par la vente directe, mais qui n'ont pas les compétences numériques requises pour pouvoir le faire.

Je pense qu'on se prive de beaucoup d'activités économiques ainsi. Il faut voir cela comme un investissement et non comme un coût.

Mme Debbie Zimmerman: Je pense que c'est essentiel. Quand on regarde la situation de l'accès au réseau à large bande dans les régions rurales du Canada, on se rend compte que la plupart des collectivités n'y ont pas accès. Je pense que la situation évolue. Ajoutez à cela les problèmes complexes liés à la pandémie et où ce sont surtout les femmes qui sont à la tête des familles monoparentales. Elles s'efforcent maintenant en plus de faire l'école à leur enfant à la maison.

Je pense qu'il est important de voir là des possibilités économiques par le recyclage professionnel. Ces possibilités peuvent sortir les femmes de la pauvreté en leur permettant de parfaire leur formation. Les possibilités sont extraordinaires, si cela part du fédéral et non pas du provincial. Je pense qu'il faut une stratégie fédérale plutôt que provinciale, parce que l'accès à la large bande se fait relativement à la pièce en Ontario en ce moment.

Je dirais que ce n'est pas un problème qui touche seulement les femmes; c'est un problème qui touche aussi les familles, en particulier quand l'enseignement se fait à la maison comme en ce moment.

• (1130)

Mme Jag Sahota: Madame Zimmerman, pour poursuivre sur cette lancée, vous pourriez nous donner votre opinion à propos de ma prochaine question.

Comment, le cas échéant, le fossé numérique nuit-il au progrès vers l'égalité des genres au Canada, et plus particulièrement dans les régions rurales?

Mme Debbie Zimmerman: J'ai en parlé brièvement. C'est l'accès à l'éducation. Quand on ne peut pas suivre une formation traditionnelle en classe, on peut le faire autrement. Si une personne doit aller travailler, elle est moins susceptible de sortir à nouveau après son retour à la maison pour suivre des cours. Je pense que ce genre de formation ne sera plus la norme. Il y aura plus de formation en ligne. Je pense que cette dynamique va transformer la vie des femmes pour toujours, si elles ont la chance d'avoir accès à une bonne formation de base.

Mme Jag Sahota: Existe-t-il un fossé entre les genres dans le fossé numérique? Vous y avez tous les deux fait allusion. Les femmes gèrent ces entreprises de la maison, alors ce semble être le cas. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus à ce sujet.

M. Peter Maddox: Dans notre cas, assurément. Comme je l'ai mentionné, 82 % de nos gens sont des femmes, et c'est majoritairement avec elles que l'on traite dans notre marché. Au Canada, les responsabilités familiales retombent en grande majorité sur les épaules des femmes. Elles ont une foule d'autres choses à s'occuper pendant la journée, qu'il s'agisse d'enseigner à leurs enfants, de faire des tâches ménagères, ou d'accomplir d'autres tâches. Elles peuvent avoir deux ou trois emplois pour arriver à joindre les deux bouts. La vente directe peut en être un. Il est incroyablement compliqué pour elles de trouver le temps de suivre de la formation pour accroître leur littératie numérique, ou faire des recherches sur l'Internet à large bande ou trouver la meilleure façon de se connecter.

Les provinces offrent des programmes de littératie numérique actuellement, et je pense qu'ils sont très importants, mais ils sont très dispersés. Il n'est pas facile d'aller en ligne et d'en trouver un que l'on enseigne dans sa région. Nous aimerions donc que le gouvernement fédéral mette en place un portail où une personne pourrait trouver ce qui est offert dans sa région. Je ne pense pas que le gouvernement fédéral devrait...

La présidente: Je suis désolée, mais le temps est écoulé.

M. Peter Maddox: D'accord.

La présidente: Nous passons maintenant à Mme Zahid pendant six minutes.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les deux témoins de comparaître devant le Comité aujourd'hui. Ma première question s'adresse à M. Maddox.

Comme vous le savez, notre gouvernement a fait de l'investissement dans la large bande en région rurale une priorité avec le lancement du Fonds pour la large bande universelle, à hauteur de 1,75 milliard de dollars, qui a pour objectif de faire en sorte que 98 % des Canadiens aient accès à Internet haute vitesse d'ici 2026 puis qu'ils y aient tous accès d'ici 2030. Nous avons pu constater pendant nos travaux parlementaires virtuels la difficulté, pour nos collègues des régions rurales et éloignées, d'y participer.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous dire combien il est important pour les vendeurs directs que vous représentez, dont beaucoup sont des femmes, puis à quel point un accès fiable à la large bande est important et pourquoi il faut absolument permettre aux femmes de se prévaloir de cette source de revenus indépendante?

M. Peter Maddox: C'est la principale façon dont ces vendeurs travaillent. Sans accès à Internet, leur chiffre d'affaires diminuera à la vitesse grand V, parce que c'est ainsi qu'ils font des affaires.

Je dois souligner que nos membres eux-mêmes offrent beaucoup de formation à ce sujet à leurs consultants. Quand une personne s'inscrit comme consultant en vente directe, cela représente un très faible investissement pour l'entreprise, mais elle veut tout de même que la personne réussisse, si bien qu'elle lui offrira beaucoup de formation en ligne spécialisée sur la vente directe. Elle enseignera à la personne comment utiliser les médias sociaux pour se faire valoir et faire la promotion de ses produits, comment faire des choses comme des vidéos en direct sur Facebook. Là encore, c'est très difficile pour quiconque n'a pas accès aux outils nécessaires pour cela. Comme on l'a vu, même pour une institution aussi grande que le Parlement du Canada, il y a parfois des problèmes pour connecter tout le monde. On peine à imaginer la réalité d'une personne, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui essaie de se connecter avec des personnes réparties sur une très vaste région, où il y a toutes sortes de types de connexions Internet. Cela crée toutes sortes de difficultés. Comme je l'ai déjà mentionné, cela prive des gens de possibilités économiques auxquelles tous devraient avoir accès.

• (1135)

Mme Salma Zahid: Oui. De nos jours, la plus grande partie de la publicité passe par des campagnes dans les médias sociaux. Je pense que c'est aussi très important pour déterminer ce que chacun peut vendre et comment, donc c'est à ne pas négliger.

Madame Zimmerman, à quel point l'accès à la large bande est-il important pour les cultivateurs, pour la production, le marketing, la

vente et tous les autres aspects de vos activités? Pouvez-vous nous en parler un peu aussi?

Mme Debbie Zimmerman: C'est un aspect fondamental de notre travail, parce qu'il comporte beaucoup d'éléments très techniques. Nous recueillons des données pour la production, pour nos cultivateurs, donc c'est très important. Nous n'y avons pas accès. On commence à peine à avoir accès à Internet haute vitesse dans la région de Niagara, croyez-le ou non, et il reste au mieux intermittent, donc nous essayons de corriger cela pour diverses raisons. Nous en avons besoin pour notre administration régionale, compte tenu de notre façon de fonctionner. Notre administration régionale et nos collectivités en ont besoin.

J'aimerais ajouter une chose qui n'a pas encore été mentionnée. Si je mets tant l'accent sur l'écart entre les sexes, et plus particulièrement sur l'inégalité des femmes, c'est qu'elles ont absolument besoin d'avoir accès à des services. Cela peut et doit aller au-delà du réseau à large bande. Il doit y avoir des mesures de soutien social, c'est-à-dire des services de garde d'enfants. Les femmes en ont besoin pour pouvoir passer à la prochaine étape. Nous n'avons pas encore de bonne stratégie pour cela. Je ne crois pas qu'il y ait de stratégie nationale sur la garde d'enfants qui ait été mise en oeuvre, il nous en faudrait une aussi.

Je ne suis pas en train de dire que c'est le gouvernement fédéral qui devrait être responsable de tout, mais il devrait y avoir un partenariat intégré avec le gouvernement provincial pour que les femmes aient la chance de gravir les échelons sociaux quand elles en ont l'occasion, sauf que ce genre de chose les retient souvent.

Mme Salma Zahid: Merci, madame Zimmerman. Je sais qu'il y a des écarts entre les hommes et les femmes dans tous les secteurs.

J'ai une question à vous poser à tous les deux.

Seriez-vous en mesure de nous dire combien il y a de femmes membres des minorités visibles dans votre secteur? Favorisez-vous leur participation et sont-elles confrontées à des difficultés uniques ou différentes de celles que vivent leurs pairs?

Nous pouvons peut-être entendre d'abord M. Maddox, puis Mme Zimmerman.

M. Peter Maddox: Je répondrai volontiers à cette question.

Dans notre industrie, d'un strict point de vue commercial, évidemment, plus il y a de consommateurs et plus il y a de vendeurs, plus nous aurons de succès. Nos sociétés membres déploient beaucoup d'efforts pour être inclusives, particulièrement depuis une dizaine d'années, je dirais, pour inciter des membres de diverses communautés immigrantes ou minorités visibles à adhérer à leurs plans d'affaires.

Parfois, pour une entreprise qui vend des cosmétiques, par exemple, il suffit d'ajouter des produits adaptés à différentes ethnicités. C'est très important pour ces personnes. Par exemple, nous avons des sociétés membres en Colombie-Britannique qui travaillent beaucoup avec la communauté chinoise, en cantonais et en mandarin, pour en interpeller les membres.

Comme je le disais, c'est très important, d'un point de vue commercial, et cela se reflète dans la composition du personnel des sociétés elles-mêmes et de leurs sièges sociaux. Auparavant, bon nombre de nos sociétés membres étaient dirigées par des hommes, même si elles commercialisaient des produits destinés aux femmes. Aujourd'hui, ces entreprises sont de plus en plus dirigées par des femmes. Je visite les bureaux de ces entreprises, et j'y constate une grande diversité.

Mme Salma Zahid: Je n'ai presque plus de temps, donc peut-être que Mme Zimmerman pourrait aussi nous en toucher mot.

M. Peter Maddox: Je m'excuse.

La présidente: Vous n'avez plus de temps, en fait.

[Français]

Madame Larouche, vous disposez de six minutes.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Je remercie beaucoup les deux témoins d'être venus aujourd'hui.

Madame Zimmerman et monsieur Maddox, vous confirmez que la crise a exacerbé les problèmes de pauvreté chez les femmes. Cela me confirme que la relance économique devra être féministe, c'est-à-dire qu'il devra y avoir des mesures qui visent spécifiquement les femmes pour les sortir de la situation financière précaire dans laquelle la pandémie les a placées.

Le sujet de l'accès à Internet est débattu à plusieurs comités en ce moment, ici comme au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Vous en avez parlé tous les deux.

J'aimerais d'abord entendre M. Maddox, puis Mme Zimmerman, si elle a quelque chose à ajouter. L'un d'entre vous a-t-il entendu parler de la valeur qui serait ajoutée à l'économie si Internet était accessible sur l'entièreté du territoire? Avez-vous estimé cela?

Quelle disparité cela crée-t-il? Avez-vous des chiffres là-dessus? Qu'est-ce que cela représente comme valeur économique?

• (1140)

[Traduction]

M. Peter Maddox: Je n'ai pas cette information. Malheureusement, c'est très difficile à calculer. Je serais porté à croire que dans notre industrie, cela représente des centaines de millions de dollars en revenus, si ce n'est pas plus. Il est difficile de le savoir avec précision.

Je peux toutefois vous dire, et je répète ce que j'ai déjà dit, qu'il faut le voir comme un investissement, et non comme une dépense. C'est de l'infrastructure, au même titre que les routes, les aéroports, les écoles et les hôpitaux. Ce sont des investissements. Je pense que c'est de cette façon qu'il faut voir la large bande.

Mme Debbie Zimmerman: Je m'excuse. Je n'ai pas entendu toute l'interprétation, mais j'ai aimé la réponse que...

J'ai l'impression que la question portait sur l'aspect économique. Je m'excuse.

Encore une fois, c'est tout un défi de nous doter d'un réseau universel de large bande, compte tenu de l'étendue de notre pays, mais bien honnêtement, c'est nécessaire pour rester au diapason du reste du monde.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: D'accord.

Madame Zimmerman, vous semblez avoir brisé une forme de plafond de verre dans votre domaine en étant directrice générale de votre organisation. Qu'est-ce que cela représente pour vous?

Vous avez aussi beaucoup parlé des défis auxquels sont confrontées les femmes qui occupent des postes de haut niveau, comme le fait d'avoir plus de tâches et une charge mentale plus élevée.

Qu'auriez-vous à dire à ce sujet ?

[Traduction]

Mme Debbie Zimmerman: Je vous remercie de cette question.

Je collectionne les bosses sur mon front. Quand on se heurte constamment à un nouveau plafond, c'est toujours un peu difficile de passer au prochain niveau.

Il m'a probablement fallu deux fois plus de temps que n'importe quel homme pour faire mon chemin. Ce n'est pas que cela me dérange en soi, mais j'aurais probablement eu cette carrière bien plus tôt, sinon. Cela dit, elle ne vient pas sans sacrifice, pour la famille comme pour les gens qui nous entourent. La tâche est souvent double.

Je ne regrette rien. Je n'ai pas de ressentiment. Je veux simplement que les choses changent à partir de maintenant, parce que nous devons donner l'exemple à la fantastique nouvelle génération. Ce qui me déçoit, c'est que nous n'avons pas progressé autant que nous aurions dû le faire.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Le secrétaire général des Nations unies a dénoncé le fait que la pandémie pourrait faire perdre plusieurs gains, plusieurs années d'amélioration sur le plan de l'égalité entre les hommes et les femmes, il faudra donc s'y pencher.

En terminant — nous pourrions peut-être en reparler un peu plus tard —, j'imagine qu'en région éloignée, les occasions de se lancer en affaires sont un peu plus rares. Il est probablement plus difficile pour les gens de percer, notamment en raison des problèmes liés à Internet et au transport en région, lequel peut être plus ardu.

Ma question m'adresse à vous deux. Certains modèles d'affaires sont-ils plus appropriés pour les femmes et leur permettent-ils un peu plus de développer leur côté entrepreneur féminin?

[Traduction]

M. Peter Maddox: Cette question s'adresse-t-elle à moi?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: La question s'adresse à vous ainsi qu'à Mme Zimmerman, si elle a quelque chose à ajouter.

[Traduction]

M. Peter Maddox: Absolument.

Notre industrie est née justement pour aider les femmes, il y a une centaine d'années au moins, en leur permettant de vendre du maquillage et ce genre de choses. Elle a évolué et aujourd'hui, ce n'est habituellement pas leur revenu principal. C'est un à-côté. Ce travail leur permet de faire un peu d'argent supplémentaire, pour se payer des vacances ou d'autres petites choses. Il y a quelques femmes qui s'y adonnent à temps plein, mais la plupart le font à temps partiel.

Le plus intéressant, c'est que cela leur enseigne des compétences transférables. Quand on devient vendeur direct, il faut apprendre à surmonter certaines difficultés inhérentes à ce travail, donc on apprend à se créer un réseau, à tenir des comptes, à prendre et à soumettre des commandes. Ces compétences sont ensuite transférables dans tellement d'autres professions et emplois. Par exemple, Karen Vecchio, qui a déjà siégé à ce comité, a été vendeuse directe pour PartyLite. J'espère qu'elle ne m'en voudra pas de le mentionner, mais elle disait que cela avait été excellent pour bâtir sa confiance, et cela l'a menée jusqu'au Parlement. Je pense que c'est un exemple de la puissance de notre industrie.

• (1145)

La présidente: C'est tout le temps que vous aviez.

Madame Mathysen, vous avez six minutes.

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins.

Monsieur Maddox, bien sûr, nous avons parlé de l'incidence importante de la large bande en milieu rural sur les femmes, dans votre domaine. Je sais que le virage vers les médias sociaux est déterminant, surtout maintenant, mais c'est important de manière générale. Si ce gouvernement nous a promis l'accès universel à la large bande d'ici 2030, il serait possible bien avant. Si nous pouvions y arriver en deux ou trois ans, comme les gens de l'industrie disent pouvoir le faire avec une aide adéquate du gouvernement fédéral, qu'elle en serait l'importance pour votre industrie?

J'aimerais que vous nous parliez d'une autre chose aussi. Vos membres ont réclamé d'avoir accès à la PCU dès qu'ils arrivent à gagner 1 000 \$ par mois. Vous venez de dire que beaucoup de vos membres utilisent la vente directe comme revenu d'appoint. Cependant, on parle beaucoup, à l'heure actuelle, de l'idée d'un revenu de base universel et de l'importance qu'il aurait. Comment cela pourrait-il aider beaucoup de vos membres, en ces temps difficiles ou en général?

M. Peter Maddox: Pour répondre à votre première question, je pense que l'accès Internet à large bande devrait être une grande priorité du gouvernement, parce que cela ne s'arrête pas à Internet. Tous les pans de l'économie y sont intégrés. Cela nous ouvrirait des portes pour la formation et l'activité économique en général. Si j'analyse un peu les pratiques exemplaires qu'on observe dans le monde et combien cet accès peut être élargi ou se perdre très vite, il n'y a pas de formule magique. Une partie de la solution viendra du gouvernement et une autre, des intérêts commerciaux; une partie de la solution viendra des satellites et une autre, des lignes terrestres. C'est tout cela. Il n'y a pas de solution unique. Il y a toutefois des solutions, si l'on regarde les autres pays qui ont réussi à déployer l'accès Internet à large bande sur leur territoire.

Votre deuxième question portait sur le revenu universel de base. Je pense que quand les gens reçoivent de l'aide pour mener des études et maintenir un niveau de vie de base, ils en retirent beaucoup à long terme. C'est la même chose pour la PCU. Il doit y avoir un genre de calcul progressif, de sorte que plus on gagne d'argent, moins on en reçoit. Or, la PCU est la même pour tous. Au départ, elle pénalisait ceux qui... Si l'on gagnait ne serait-ce que 100 \$, on ne pouvait pas toucher les 2 000 \$. Heureusement, on a rectifié le tir.

À l'avenir, que ce soit pour l'AE, la PCU ou une autre prestation du genre à laquelle on pourrait s'inscrire, il doit y avoir un calcul progressif, pour que les gens ne soient pas dissuadés de gagner de l'argent. C'est la dernière chose qu'on souhaite. On veut favoriser l'activité économique, qu'on opte pour un revenu universel de base ou un autre mécanisme, je pense que c'est très important.

Mme Lindsay Mathysen: Selon beaucoup d'études sur le revenu universel de base, bien sûr, celui-ci permet d'être plus libre, d'étudier, de prendre le temps de réfléchir à ce qu'on veut faire plus tard et peut-être, de passer d'un milieu de travail plus classique à un emploi plus valorisant pour croître. Je suis d'accord avec vous à ce sujet.

Madame Zimmerman, vous avez parlé beaucoup de ce que nous devons faire pour rectifier le tir. Bien sûr, il est essentiel d'avoir accès à des services de garde, et d'autres éléments sont essentiels aussi, comme le revenu universel de base et le logement abordable. Vous avez aussi beaucoup parlé des disparités hommes-femmes, de l'écart salarial.

Pouvez-vous nous expliquer davantage pourquoi ces programmes sont nécessaires, pourquoi nous avons tant besoin d'abordabilité, d'accessibilité et d'universalité pour tous, pas seulement pour les femmes, mais plus particulièrement pour les femmes vivant dans les collectivités rurales.

Mme Debbie Zimmerman: Je dirais qu'il faut commencer par des outils de base pour se sortir de la pauvreté. Je sais qu'on parle depuis longtemps d'un revenu de base et je suis certaine qu'on en parlera encore beaucoup à l'avenir, mais l'accès à des services de garde est fondamental. Les parents ont un rôle important à jouer que nous ne pouvons pas nier, et il faut leur offrir de bons services de garde pour leurs enfants. Nous pouvons par ailleurs constater ce qui se passe quand nous n'avons pas de bons centres de soins de longue durée bien gérés pour nos personnes âgées. On peut voir que si l'on ne... C'est vraiment une évidence qui est ressortie de cette pandémie, on n'arrive pas à appliquer les mêmes règles de base dans les résidences privées que dans les résidences publiques.

Ce ne sont là que quelques-uns des besoins, il faut avoir accès à ces outils, et si cela faisait partie d'un plan général, je pense que tout le monde en serait content.

Nous avons besoin de changement.

• (1150)

Mme Lindsay Mathysen: Oui. Si le gouvernement fédéral établissait un cadre, s'il se dotait d'une loi sur les services de garde un peu comme la Loi canadienne sur la santé, qui garantirait l'accès universel à des services abordables, est-ce que ce serait utile?

Mme Debbie Zimmerman: Eh bien, vous nous disiez de regarder ce qui se fait dans les autres pays. Prenons l'exemple des pays scandinaves et de leurs services de garde. Il n'y a pas de distinctions, là-bas, dans l'accès aux services de garde en fonction de son revenu, parce qu'on paie pour ces services directement à partir de sa déclaration de revenus. Il y a beaucoup d'exemples à examiner.

Il faut agir. Comme je le disais au début, je mentionnais dans ma conclusion que je ne voulais pas être ici pour un autre Jour de la marmotte, parce que nous voulons du changement, n'est-ce pas?

La présidente: C'est très bien. C'est tout le temps que vous aviez.

Je pense qu'il nous reste assez de temps pour accorder quatre minutes aux conservateurs et quatre minutes aux libéraux.

Je donnerai quatre minutes à Mme Sahota.

Mme Jag Sahota: Merci, madame la présidente.

Madame Zimmerman, vous avez été interrompue alors que vous alliez vous exprimer sur l'écart hommes-femmes et le fossé numérique qui existe au Canada. Je m'excuse de cette interruption et je me demande si vous voudriez poursuivre votre réponse.

Mme Debbie Zimmerman: Merci.

Je sais que nous avons déjà beaucoup mis l'accent sur le fossé qui sépare les femmes des hommes aujourd'hui, mais comme je le disais un peu plus tôt, on constate surtout une disparité quand les femmes n'ont pas accès aux outils dont elles ont besoin. C'est troublant, parce que ce n'est pas qu'une question d'équité salariale, c'est à tous les niveaux, et il est malheureux que nous ne prenions pas... À un poste comme le vôtre, celui de député, il y a équité salariale à moins que la personne ne joue un rôle différent au Parlement.

Pourquoi ne pourrions-nous pas appliquer les mêmes règles très fondamentales aux autres emplois au Canada? Je pense qu'il existe des outils. C'est seulement qu'il faut commencer à les utiliser, et je pense que c'est la responsabilité du gouvernement fédéral d'établir cette norme, puisqu'il est le gouvernement central.

Mme Jag Sahota: Merci.

S'il nous reste du temps, je laisserai Mme Shin poser la prochaine question.

Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC): Merci.

C'est une brève question que je vais adresser à M. Maddox.

Ce fut fort agréable de discuter avec vous la semaine dernière. Pour ces femmes qui font des ventes directes, y a-t-il des frais d'exploitation qui se sont ajoutés, des services qui ont été coupés ou même des problèmes avec la chaîne d'approvisionnement qui empêchent les produits d'atteindre les régions rurales? Se heurtent-elles à des complications dans leurs activités commerciales?

M. Peter Maddox: Il y a certes eu des problèmes avec la chaîne d'approvisionnement, mais je pense que c'est le cas pour à peu près tout le monde au Canada. Bon nombre de nos entreprises membres sont basées aux États-Unis. Certaines expédient leurs produits à partir du Canada, mais d'autres le font directement des États-Unis, ce qui peut causer des difficultés.

En contrepartie, je dirais que les choses se sont raisonnablement bien passées pour ce qui est des ventes dans notre secteur pendant la pandémie. C'est un résultat attribuable au soutien que les gens veulent offrir à leurs proches et amis qui font des affaires, à l'impossibilité de se rendre dans les boutiques ayant pignon sur rue et au désir qu'ont les gens de prendre mieux soin de leur santé — une grande partie de nos membres vendent en effet des suppléments alimentaires et des choses semblables.

De nombreuses entreprises indiquent vouloir effectuer la transition vers le numérique après avoir été réticentes à le faire pendant bien des années. Comme le reste de la société, elles n'ont guère eu d'autre choix. Quelques-unes ont été laissées pour compte, mais l'expérience a été généralement positive — bien que je répugne à utiliser ce qualificatif en parlant de la COVID — pour bon nombre de nos entreprises et de nos membres en les obligeant en quelque sorte à se tourner vers l'avenir.

Mme Nelly Shin: De quelles ressources peuvent se prévaloir ceux et celles qui font de la vente directe, mais qui ont besoin de formation pour mieux utiliser Internet?

M. Peter Maddox: Il y a certaines entreprises privées offrant de la formation en ligne, mais il faut payer pour ce service.

Comme je l'ai indiqué, certaines de nos entreprises offrent leur propre formation sur la technologie numérique. Dans certaines provinces, on offre des programmes en ligne de formation, mais c'est plutôt générique.

Je vous disais que c'est un peu désordonné et je pense que le gouvernement fédéral pourrait apporter sa contribution en regroupant le tout, ne serait-ce qu'au moyen d'une page Web offrant des liens vers les différentes ressources de formation. Ce serait un très bon départ.

• (1155)

La présidente: Excellent.

[Français]

Monsieur Serré, les quatre dernières minutes sont à vous.

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

[Traduction]

Un grand merci à nos témoins, surtout pour leurs interventions concernant les services à large bande et la garde d'enfants.

Je veux me tourner à nouveau vers vous, monsieur Maddox, pour vous parler de vos membres.

Je vous demanderais de les exhorter à faire des démarches auprès de leur municipalité et du secteur privé concernant les services à large bande. Il s'agit bien sûr de services qui relèvent du secteur privé au Canada. Il faut des investissements privés pour offrir ces services, mais il importe surtout d'inciter le secteur privé à investir dans les régions rurales.

C'est ce que je préconise du fait que la région en question devient par le fait même admissible à certains programmes fédéraux. Je sais que nous avons tous déjà fait valoir l'importance des services à large bande, un sujet qui revient depuis les années 1990. La large bande n'a jamais été une priorité dans les investissements des gouvernements fédéraux, des provinces et même des gouvernements minoritaires au sein desquels l'opposition avait son mot à dire relativement au budget, la seule exception étant notre gouvernement dans son budget de 2019. Nous avons injecté des sommes supplémentaires de 1,7 milliard de dollars ce qui donne des investissements totaux de quelque 6 milliards de dollars si on ajoute la contribution du secteur privé et celle des provinces. Il y a ainsi déjà un grand nombre de localités qui ont pu bénéficier d'un financement au cours des 60 derniers jours. Nous devons poursuivre nos efforts en ce sens, et je vous demande de continuer à y contribuer.

Pour ce qui est de la garde d'enfants, je vais m'adresser à Mme Zimmerman.

[Français]

Madame Zimmerman, en ce qui a trait à la stratégie nationale, vous avez mentionné les enjeux qui existent entre le gouvernement fédéral et les provinces. Vous avez parlé d'autres pays où il y a une fédération.

Pouvez-vous faire des recommandations précises au Comité, de sorte que nous sachions comment le gouvernement fédéral pourrait travailler de concert avec les provinces pour assurer aux parents un programme solide et de qualité en matière d'aide à l'enfance?

[Traduction]

Mme Debbie Zimmerman: Vous me demandez de commenter vos relations fédérales-provinciales, et je ne suis pas certaine d'avoir une solution à vous proposer.

Je vous dirais qu'il y a des pays scandinaves qui ont adopté des modèles intéressants en matière de garde d'enfants. On n'y trouve cependant pas nécessairement le même genre de partage des pouvoirs entre gouvernements fédéral et provinciaux. En outre, j'ajouterais qu'il y a des distinctions à l'intérieur même du Canada entre le Québec et le reste des provinces. Les modèles de prestation des services de garde ne sont pas du tout les mêmes. Je crois qu'il existe des systèmes vraiment intéressants dont nous pourrions nous inspirer et que nous pourrions adapter à notre réalité.

Je suis d'accord avec vous concernant les services à large bande. D'excellents résultats ont pu être obtenus par l'entremise du secteur privé grâce au programme fédéral d'investissement dans les infrastructures. Tout cela me semble fort encourageant.

M. Marc Serré: Merci.

Si vous avez des recommandations précises à ce sujet, je vous prierais de les transmettre au groupe national d'experts sur la garde d'enfants.

Monsieur Zimmerman, vous avez indiqué que 31 % des conseillères aux ventes vivent en région rurale, comparativement à 19 % de la population dans son ensemble. Est-ce que certains des programmes offerts par le gouvernement fédéral, comme les congés pour les aidants naturels et les parents, entre autres investissements, ont aidé vos membres à élargir leurs activités commerciales?

Auriez-vous des recommandations à nous faire pour améliorer les choses?

Mme Debbie Zimmerman: Est-ce que vous vous adressez à moi ou à M. Maddox?

M. Marc Serré: Monsieur Maddox d'abord, et vous ensuite.

M. Peter Maddox: Toutes les mesures susceptibles d'aider les femmes de notre secteur pour ce qui est... Je ne sais pas exactement comment les programmes sont offerts dans les différentes provinces, mais il va de soi que les chances de succès augmentent lorsqu'on permet aux femmes de consacrer plus de temps à leur entreprise en les libérant temporairement de responsabilités comme celle de la garde des enfants. Ce sont donc des mesures très positives pour notre secteur.

M. Marc Serré: Madame Zimmerman.

Mme Debbie Zimmerman: Je dirais que ce sont autant de possibilités que l'on offre aux femmes, car il leur est vraiment difficile de composer avec toutes ces contraintes, tant du point de vue des ressources financières qu'au niveau de l'accès à des services de garde de qualité, surtout dans notre région... Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'offre est fragmentaire. Même si nos 12 municipalités sont regroupées au sein d'un gouvernement régional qui offre des mesures de soutien en service social, ce n'est pas encore l'idéal. Je crois cependant que c'est une occasion pour nous de bien analyser la situation pour voir si de meilleures solutions sont possibles pour l'accès à des services de garde de qualité, et pas seulement...

• (1200)

La présidente: C'est très bien.

Mme Debbie Zimmerman: Merci.

La présidente: C'est tout le temps que nous avons avec ces deux témoins pour la première portion de notre séance d'aujourd'hui.

Je tiens à vous remercier, monsieur Maddox et madame Zimmerman, de vos témoignages.

Nous allons maintenant passer à notre second groupe de témoins qui vont nous parler des difficultés vécues par les femmes en milieu rural. Nous allons nous interrompre quelques instants, le temps d'effectuer les tests de son.

Merci.

La présidente: Merci d'être des nôtres aujourd'hui.

Nous accueillons Mmes Lorie Johanson et Wendy Rewerts qui témoignent à titre personnel.

Nous recevons également la représentante de la Central Alberta Victim & Witness Support Society, Mme Louise Rellis qui est responsable du soutien administratif et aux clients.

Vous avez droit à cinq minutes chacune pour présenter vos observations préliminaires au Comité. Nous passerons ensuite aux questions des députés.

Nous commençons par Mme Johanson pour une période de cinq minutes.

Mme Lorie Johanson (à titre personnel): Merci, madame la présidente.

Je considère toujours que c'est un privilège pour moi de vivre en Alberta et d'y exploiter une ferme, mais les dernières années ont été beaucoup moins agréables en raison d'une criminalité qui a grimpé en flèche dans les milieux ruraux de notre région et de notre province. Comme j'ai été moi-même victime de plusieurs crimes, je dois vous dire qu'il est particulièrement épuisant et exigeant du point de vue mental de devoir composer avec une situation semblable. C'est le cas aussi d'autres membres de ma famille.

Il est terrifiant pour moi de constater que je ne suis même pas en sécurité dans ma propre résidence, sur ma propriété et dans mon pays. Comme je le disais, tout cela est vraiment exténuant. Notre sentiment de sécurité et de bien-être nous a été ravi par des criminels qui croient avoir le droit de faire irruption dans notre maison et de pénétrer sur notre propriété pour s'emparer de tout ce qui les intéresse. Je trouve particulièrement frustrant de les entendre bien souvent affirmer que c'est leur droit d'agir de la sorte, alors qu'ils n'ont absolument pas le droit de m'enlever des choses qui m'appartiennent.

Il y a une question qui me préoccupe vraiment et que je pose souvent aux gens. Comment pouvons-nous revenir à un état des choses où nous nous sentions en sécurité dans notre pays, sur nos terres, dans nos maisons et dans nos localités? Ce n'est pas le cas actuellement.

Je suis désolée, mais c'est tout ce que j'avais à dire.

La présidente: C'est très bien ainsi.

Excellent.

Nous passons maintenant à Mme Rewerts pour une période de cinq minutes.

Mme Wendy Rewerts (à titre personnel): Je suis tout à fait d'accord avec Mme Johanson. C'est exactement ce que je m'apprêtais à vous dire dans les observations écrites que je vais vous lire maintenant.

Je m'appelle Wendy Rewerts et je viens de Cut Knife, une collectivité rurale de la région centre-nord de la Saskatchewan. J'ai toujours vécu dans cette province. Je suis mariée et j'ai deux fils qui sont maintenant mariés et qui nous ont donné quatre merveilleux petits-fils. Tous ensemble, nous exploitons une ferme céréalière de 15 000 acres.

La vie dans les régions rurales est devenue de plus en plus difficile au fil des ans. La criminalité est le principal problème avec lequel doivent composer nos communautés rurales. Nous en sommes rendus au point où nous nous demandons chaque soir si nous allons pouvoir dormir toute la nuit sans que quelqu'un vienne sur nos terres pour voir ce qu'il pourrait y voler. Nous nous inquiétons sans cesse des vols de véhicules, de machinerie, d'outils et d'appareils électroniques. Le délai d'intervention des policiers peut aller d'une heure jusqu'à deux journées complètes.

En général, les vols ont lieu après minuit alors que les patrouilleurs de la GRC sont seuls dans leur véhicule et ne sont pas autorisés à poursuivre un véhicule suspect. Lorsque nous devons appeler le 911, nous parlons à des préposés à la répartition qui n'ont aucune idée de la réalité des régions rurales. Nous utilisons comme adresse une description légale des terres. Les préposés ne savent pas du tout de quoi nous parlons. Ils voudraient que nous leur fournissions une adresse municipale, mais nous n'en avons pas. Ils veulent ensuite savoir quel est le problème. Lorsque nous leur indiquons qu'il y a un véhicule suspect sur notre terrain, ils nous répondent en nous demandant comment nous savons qu'il est suspect. Voilà autant de temps précieux perdu dans les efforts pour appréhender les coupables. Le temps que la GRC soit effectivement avisée, le voleur est parti depuis longtemps. Si nous essayons de le suivre ou de le confronter, c'est nous qui sommes considérés comme des criminels.

Nous devrions avoir le droit de protéger nous-mêmes notre propriété. Le même véhicule s'est retrouvé sur nos terres à quatre occasions distinctes et personne n'a pu l'intercepter. Nous vivons maintenant sous un véritable régime de la terreur.

Bon nombre de ces criminels ont désormais des armes à feu, des couteaux, des machettes et Dieu sait quoi encore. La situation est particulièrement inquiétante pour les femmes pendant les périodes où les activités agricoles battent leur plein, car elles sont seules à la maison jusqu'à tard le soir. Nous sommes inquiètes de voir un véhicule passer devant la maison à basse vitesse ne sachant pas si c'est quelqu'un qui cherche à voir s'il y a des gens à la maison ou si c'est simplement un conducteur sans intentions malveillantes.

Aux yeux de la police, il n'est pas vraiment nécessaire d'en faire plus, pourvu que nous ayons des assurances. Nous connaissons maintenant des gens qui ont fait un si grand nombre de réclamations pour vol de véhicule et de biens qu'il ne leur est plus possible de se faire assurer. Bien qu'ils n'en soient aucunement responsables, on considère qu'ils représentent un risque trop élevé.

Nous n'avons aucun recours. Nous avons choisi de vivre en milieu rural parce que cela va de pair avec notre profession d'agriculteurs. Nous n'avons pas choisi de vivre ici pour être terrorisés par des voleurs lourdement armés. Ce n'est pas un problème associé au registre des armes à feu; c'est un problème de criminalité.

Si, avec un peu de chance, le voleur est appréhendé et inculpé, ou bien il est sous le coup de la Loi sur les jeunes contrevenants ou encore il est libéré en attente de sa comparution devant le tribunal qui lui impose une peine purement symbolique. Il promet alors de ne jamais recommencer et rentre à la maison pour reprendre de plus belle ses activités criminelles.

La crainte omniprésente ne fait qu'ajouter aux nuits d'insomnie, au stress et à la peur d'être de nouveau victime de crimes semblables. Nous sommes de bons citoyens respectueux des lois qui payent leurs impôts, et nous en avons plus que marre du soutien défectueux offert par la GRC et le système judiciaire.

Je ne considère pas que nous vivons dans une région éloignée, mais c'est tout de même la Saskatchewan rurale. Nous n'avons pas la densité de population que l'on retrouve en Ontario et dans d'autres régions du pays. Mon voisin le plus proche est au moins à cinq ou six kilomètres. Le détachement de la GRC est à 35 kilomètres de chez nous, et l'hôpital le plus près est également à 35 kilomètres.

Voilà donc certaines des difficultés que vivent comme moi les femmes des régions rurales du Canada. Je vous suis reconnaissante pour le temps que vous m'avez accordé pour exprimer mes préoccupations à l'égard de cette situation qui a des répercussions importantes sur notre santé physique et mentale.

Merci.

● (1205)

La présidente: Nous allons maintenant passer à Mme Rellis pour les cinq prochaines minutes.

Mme Louise Rellis (soutien administratif et aux clients, Central Alberta Victim and Witness Support Society): Madame la présidente, mesdames les vice-présidentes et membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à vous parler aujourd'hui des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes vivant en milieu rural.

Je représente la Central Alberta Victim & Witness Support Society, un organisme sans but lucratif offrant un soutien direct, de l'information et un service d'aiguillage aux victimes de crimes et de tragédies. Nos bureaux sont situés au détachement de la GRC de Blackfalds. Nous offrons nos services à une population rurale du centre de l'Alberta en desservant un vaste territoire de 2 000 kilomètres comprenant de larges portions des comtés de Red Deer et de Lacombe.

Entre août 2019 et août 2020, nous avons offert 2 046 heures de soutien direct aux victimes et 453 heures de soutien juridique. Nous sommes venus en aide à 1 226 victimes dont 361 souffraient de traumatismes physiques ou émotifs attribuables à la violence familiale, et 290 avaient été victimes d'une criminalité rurale se manifestant de plus en plus au moyen d'armes à feu. Ce sont là nos deux principaux groupes clients.

Pour les femmes dans nos collectivités rurales, les défis les plus courants sont associés à l'accès à des refuges et à du counselling, à des services de garde abordables et accessibles, à du logement et à du transport abordables, à un approvisionnement alimentaire suffisant, à une infrastructure Internet et sans fil durable et fiable, et à l'assurance d'être en sécurité à la maison. Bien que la pandémie ait amené notre organisation à se donner les moyens de rejoindre plus de clients en mode virtuel, l'infrastructure Internet et sans fil ne permet pas de répondre à cette demande dans les collectivités rurales. Bien souvent, les gens vulnérables auxquels nous apportons du soutien n'ont pas un forfait de données suffisant pour faire des appels via Zoom sur leur téléphone cellulaire.

Certaines femmes vivant en milieu rural regrettent d'être vues comme des campagnardes lorsqu'elles se rendent à la ville pour avoir accès à des ressources. Il faut beaucoup de courage pour réagir et demander de l'aide. Trop souvent, ces femmes n'ont aucun choix quant à l'endroit où elles pourront obtenir le soutien dont elles ont besoin. Si elles doivent par exemple recourir aux services d'une banque alimentaire, ce sera obligatoirement celle qui dessert leur secteur, que cela leur convienne ou non.

Les femmes vulnérables de nos collectivités rurales sont souvent victimisées encore davantage lorsqu'elles tentent d'avoir accès par exemple à un refuge d'urgence. Alors qu'elles ont déjà été traumatisées et, dans bien des cas, agressées, on leur demande de se déraciner en se rendant dans le centre urbain où un lit est disponible. C'est un obstacle de taille lorsqu'il s'agit de permettre à des femmes et des enfants vulnérables de s'affranchir d'une situation de violence familiale. On ne tient aucunement compte des réalités de leur vie et de leurs relations personnelles. Si vous avez besoin d'un refuge d'urgence, on vous dirige simplement vers celui désigné dans un centre urbain par le programme d'assistance publique Alberta Works.

Les résidents des localités rurales doivent surmonter des obstacles supplémentaires pour avoir accès à des services offerts uniquement en milieu urbain, comme ceux des bureaux gouvernementaux, des tribunaux ou des spécialistes de la santé. Ils sont nombreux à ne pas disposer d'un moyen de transport pour accéder à ces services qui sont dans la plupart des cas offerts seulement pendant les heures normales de bureau.

La criminalité rurale est une autre préoccupation importante pour les femmes de nos communautés. Elles ne se sentent pas en sécurité à domicile et doivent composer avec une anxiété croissante lorsque leur conjoint est parti travailler et lorsqu'elles se retrouvent seules pendant la soirée ou la nuit. C'est leur santé mentale qui en souffre. Trop souvent, le financement et les services vont aux plus grandes municipalités et aux villes pendant que rien n'est accessible pour les familles en difficulté de l'Alberta rurale. De nombreux organismes œuvrant en milieu urbain reçoivent du financement pour des programmes d'extension visant à offrir un soutien aux collectivités rurales, mais il n'est pas rare que les gens de ces collectivités doivent se rendre en ville pour avoir accès à de tels services qui, bien souvent, ne sont pas adaptables en fonction des difficultés particulières à chacune des localités rurales.

La répartition du financement est inéquitable. Les collectivités rurales doivent pouvoir se doter de capacités suffisantes pour offrir à leurs résidents le soutien dont ils ont besoin. Il faut cesser de victimiser encore davantage les personnes qui l'ont déjà été. Les fonds doivent être répartis équitablement entre les collectivités urbaines et rurales. Prenons l'exemple des centres de services aux victimes.

Pour notre centre en milieu rural, le financement provenant du ministère de la Justice et du Solliciteur général est plafonné à 150 000 \$ par année, mais pas moins de huit centres de services aux victimes en milieu urbain en reçoivent le double. Nous desservons un très vaste territoire et répondons à toutes les demandes de soutien. Certains centres urbains disposent d'équipes spécialisées qui peuvent intervenir par exemple dans les cas de violence familiale ou sexuelle. En ville, les centres de services aux victimes comme le nôtre n'ont donc pas à répondre à ces appels pour une situation de violence familiale ou sexuelle.

Le message que cela transmet aux femmes des milieux ruraux est très clair: elles ne sont pas valorisées au même titre que les femmes des centres urbains. Elles doivent surmonter davantage d'obstacles pour avoir accès aux ressources et doivent souvent quitter leur collectivité pour ce faire. En tendant la main aux femmes de notre communauté qui sont victimes d'actes criminels, nous les aidons à passer de la souffrance à l'espoir tout en établissant des liens plus étroits avec les membres de notre communauté qui ont ainsi davantage le sentiment que nous les protégeons, que nous les voyons, que nous les entendons et que nous les apprécions à leur juste valeur. Nous sommes souvent le seul point de contact à leur disposition.

Nous recommandons vivement que les fonds destinés aux collectivités rurales soient directement disponibles dans ces collectivités. Il faut aider ces femmes à consolider leurs atouts au moment où elles en ont le plus besoin et à se sentir en sécurité lorsqu'elles sont à la maison.

Merci.

• (1210)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons commencer les séries de questions. Les interventions seront de six minutes. C'est Blaine Calkins qui commence.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier les témoins.

J'ai déjà entendu des histoires comme les vôtres des dizaines de fois ces dernières années. En 2017, les députés de l'Alberta ont publié un rapport intitulé *Toward a Safer Alberta*, qui portait sur la criminalité en milieu rural. Il semble que les choses ne se sont pas améliorées.

Je vais tout d'abord poser des questions à Mme Johanson et à Mme Rewerts.

Diriez-vous que les gens qui commettent les crimes dont vous êtes témoins et qui touchent vos collectivités sont des gens du coin ou que ce sont des gens que vous ne connaissez pas?

• (1215)

Mme Lorie Johanson: J'ai présenté un document dans lequel on dit essentiellement ce qu'a dit Mme Rewerts. Parce que nous sommes coincés entre les villes d'Edmonton et de Calgary, ils viennent de ces deux villes, puis de Red Deer également. Je vis à environ 10 minutes à l'ouest de Red Deer et, bien souvent, lorsque ces types se déplacent, ils arrivent d'Edmonton, ou ils se déplacent de Calgary à Edmonton. Ils sont chassés d'Edmonton, puis de Sylvan Lake, et ils aboutissent dans mon secteur.

Mme Wendy Rewerts: Je suis tout à fait d'accord avec elle. Il ne s'agit pas toujours de gens du coin. Nous sommes à environ une heure à l'est de la frontière albertaine, de sorte que vous partagez vos criminels avec nous. Parfois, ils traversent la frontière.

Bon nombre des criminels qui viennent chez nous viennent des gangs, de Lloydminster et de North Battleford. Je pourrais nommer d'autres endroits, mais je ne veux pas donner des noms précis ou quoi que ce soit du genre. Le problème, à l'heure actuelle, ce sont les gangs. Ils intimident la police, et la police ne semble plus avoir l'autorité qu'elle avait auparavant.

M. Blaine Calkins: Le manque de respect à l'égard des policiers et de la primauté du droit... Il semble que ce qui se passe, c'est que les acteurs du crime organisé ont compris que — et c'est ce que nous, les députés, avons entendu à maintes reprises — s'ils vont dans les régions rurales, le délai d'intervention et la présence de la GRC... C'est juste tellement plus facile.

Ils ont en fait établi des ateliers dans certaines communautés rurales. Ils ont acquis des biens, établi des ateliers de cannibalisation, des laboratoires de méthamphétamine, etc. En raison de la faible densité de population dans les régions rurales, ils mènent leurs activités en région rurale plutôt que dans une ville où il y a des milliers de maisons. Il y a alors une poignée de maisons dans les environs de certains de ces lieux du crime organisé, dans les régions rurales de l'Alberta ou du Canada, où les gens sont sans cesse terrorisés. Diriez-vous cela?

Mme Wendy Rewerts: Très certainement.

Mme Lorie Johanson: Oui.

M. Blaine Calkins: Il y a de nombreux problèmes socioéconomiques dont nous pourrions discuter à cet égard, mais il y a un moyen dont je dispose en tant que législateur, et il s'agit de modifier la loi. Diriez-vous qu'il y a un appui massif dans les régions rurales pour qu'on apporte des changements au Code criminel qui auraient pour conséquence de ralentir ou d'arrêter le mouvement de portes tournantes, comme nous aimons le dire, ou le jeu de capture et de remise en liberté, selon l'expression qu'on préfère?

Ces gens sont des récidivistes, n'est-ce pas? On voit toujours les mêmes individus revenir dans les collectivités. Dans certaines collectivités, on peut connaître leur nom. On sait que lorsqu'ils sont en prison, on aura la paix pendant un certain temps, et lorsqu'ils sont de retour, on sait qu'on doit être vigilant. En tant que femmes fortes au sein de vos collectivités et de vos familles, seriez-vous favorables à ce que des peines plus lourdes soient imposées aux récidivistes?

Mme Wendy Rewerts: Oui, ce serait très utile, car c'est très vrai. Quand on sait qu'un individu est en prison pour un certain temps, on peut pousser un soupir de soulagement parce qu'il n'ira nulle part. Toutefois, il semble qu'on remplace un tel individu par un autre, qui est disponible.

M. Blaine Calkins: C'est frustrant.

Madame Rellis, je vous remercie beaucoup d'avoir soulevé un large éventail de problèmes au Comité aujourd'hui, mais mes questions porteront sur la criminalité en milieu rural, en particulier dans le centre de l'Alberta.

Depuis que vous êtes en poste, quelles tendances générales avez-vous observées en ce qui concerne la criminalité en milieu rural et le besoin de fournir des services aux victimes, en particulier aux femmes, dans les collectivités rurales? Je sais que cela a été men-

tionné, mais j'ai grandi sur une ferme et, à de nombreux moments pendant les récoltes ou d'autres périodes occupées, mon père et moi étions à l'extérieur à faire quelque chose et ma mère était seule à la maison pendant un long moment. Constate-t-on que les répercussions sur les femmes des régions rurales sont disproportionnées?

Mme Louise Rellis: Oui, sans contredit, monsieur Calkins.

L'an dernier, concernant la criminalité en milieu rural, nous avons constaté une hausse de 700 % pour ce qui est de l'aide que nous avons dû fournir dans notre collectivité.

Ces suspects savent exactement à quel moment frapper dans la collectivité rurale. Ils connaissent les agriculteurs. Ils savent quand les hommes sont en train de travailler à l'extérieur. Les femmes sont souvent à la maison. Ce sont surtout elles qui s'occupent du foyer et elles sont seules. Elles ont peur lorsqu'elles sont seules. Comme je l'ai dit, les armes à feu deviennent de plus en plus les principales armes. Nous voyons aussi beaucoup de machettes, mais les armes à feu sont de plus plus les armes de choix. Le vol de véhicules d'une ferme à l'autre...

L'état de santé mentale des gens de nos collectivités rurales brise le cœur. Lorsqu'on parle à des gens, en particulier à une mère — parce qu'elle est à la maison avec les enfants —, elle ne craint pas seulement que quelqu'un entre chez elle par effraction et prenne quelque chose. Elle s'inquiète pour la sécurité de ses enfants. Elle craint que ses enfants se trouvent au mauvais endroit au mauvais moment. S'ils sortent par la porte de derrière pour se rendre au garage, à la remise ou ailleurs, il y a cette crainte permanente qui ne cesse de croître, surtout avec la COVID.

Malheureusement, compte tenu de la pandémie de COVID et du système de justice, trop de causes... Comment puis-je dire? Ce n'est pas qu'il n'y a plus de tribunal, mais parce que les palais de justice ont une capacité réduite, de nombreux dossiers ne sont pas traités. Ce sont ces récidivistes qui sont de retour. Ils récidivent parce qu'ils savent que...

• (1220)

La présidente: Je suis désolée, mais le temps est écoulé.

Mme Louise Rellis: Excusez-moi. D'accord.

La présidente: C'est maintenant au tour de Mme Hutchings, qui dispose de six minutes. Après une minute, je vous montrerai le carton jaune.

Mme Gudie Hutchings (Long Range Mountains, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence.

Je suis députée d'une région rurale terre-neuvienne. Je représente la côte Ouest de Terre-Neuve et ma circonscription est aussi grande que la Suisse, bien qu'elle ne soit peut-être pas aussi grande que celle d'autres participants à cet appel. J'entends les mêmes histoires que vous.

Dans ma circonscription, il y a neuf détachements de la GRC et un détachement de la Royal Newfoundland Constabulary. À Terre-Neuve-et-Labrador, la GRC offre des services à contrat, de sorte que la province dit qu'elle veut qu'elle soit présente ici et là et qu'elle fasse ceci et cela. J'entends la même chose tous les jours. On parle de trois ou quatre heures d'un détachement à l'autre.

Sur mon territoire, il y a quatre refuges pour femmes. C'est donc la même chose.

Nous travaillons à un plan d'action national.

Je veux commencer par deux ou trois choses.

Madame Rellis, compte tenu du travail remarquable que vous accomplissez dans votre organisation, avez-vous déjà fait une demande de financement fédéral pour votre société?

Mme Louise Rellis: Dans notre société, le financement est géré par notre directrice générale. C'est elle qui fait toutes les demandes à cet égard, de sorte que je ne peux pas dire quelles demandes de financement sont faites exactement, mis à part que le ministère de la Justice et du Solliciteur général finance notre organisation de base.

Mme Gudie Hutchings: Des fonds ont été alloués, en particulier depuis le début de la pandémie de COVID-19. Il y a eu 100 millions de dollars en fonds d'urgence pour les refuges — soit plus de 1 500 organisations — afin de les aider à accomplir ce travail important pendant la pandémie.

Je vais vérifier et vous revenir là-dessus, ou quelqu'un le fera, pour voir si c'est le cas ou non et où il faut faire la demande.

Mme Louise Rellis: Merci beaucoup.

Mme Gudie Hutchings: De rien, madame.

Ce que j'entends ici, je l'entends également dans les régions rurales de Terre-Neuve, quoique peut-être pas dans la même mesure. La GRC et les autorités me disent qu'une bonne partie des crimes sont liés aux drogues. Le problème se répand de plus en plus dans les régions rurales. Les vols sont commis par des personnes qui veulent avoir de l'argent pour acheter de la drogue et tout cela.

Pourriez-vous me dire s'il y a un grave problème de drogue dans la région rurale où vous vivez au pays?

La question s'adresse à chacune d'entre vous.

Mme Louise Rellis: Je ne veux pas tout mettre sur le compte de la COVID, mais il semble que le problème de drogue s'aggrave. Je pense que c'est généralisé.

Pour les collectivités rurales, c'est parce qu'il est si facile... Malheureusement, le cuivre est aussi un produit très recherché maintenant. Bon nombre de nos secteurs industriels sont touchés par les vols de cuivre, car lorsque les gens vont le vendre, ils n'ont pas à prouver qu'il leur appartient.

C'est une autre question à examiner probablement un autre jour et dans le cadre d'une autre discussion, mais des preuves devraient être demandées dans la vente de cuivre. Si des mesures législatives en ce sens étaient mises en place, il serait beaucoup plus difficile pour les voleurs de se départir du cuivre s'ils doivent prouver qu'il leur appartient et qu'il n'a pas été volé.

En grande partie, bien qu'on parle de drogues et de gangs... Je ne veux pas dire qu'il ne s'agit que des drogues, mais c'est certainement un problème persistant, malheureusement.

Mme Gudie Hutchings: Madame Johanson, madame Rewerts, j'ai oublié laquelle d'entre vous nous a envoyé un document émouvant afin que nous le lisions. Je vis en milieu rural, à Terre-Neuve. Je vis à 15 minutes de tout, et vous m'avez fait verrouiller ma porte la nuit dernière, car j'étais... Wow, une telle chose peut arriver n'importe où.

Lorsque nous parlons des femmes qui vivent en milieu rural, à quel point les choses sont-elles différentes pour les femmes isolées

géographiquement? J'aimerais que vous me répondiez. En quoi cela empêche-t-il les femmes qui vivent dans les régions rurales d'accéder à des services d'urgence et d'aide? Vous avez dit que la GRC et les services de police sont éloignés, mais y a-t-il d'autres choses aussi?

Lorsque nous parlons de connectivité, une chose que d'autres témoins nous ont dit... J'aime raconter cette histoire, et mes collègues m'ont déjà entendue la raconter. Ma mère mettait toujours une pièce de 25 cents dans mon sac à dos, bien avant l'arrivée des téléphones cellulaires, pour qu'en cas de besoin, je puisse faire un appel téléphonique. Eh bien, nous n'avons plus de cabines téléphoniques. Alors, dans notre travail visant à brancher le pays, faudrait-il établir dans les collectivités des zones où les femmes dans le besoin, en quête de protection, auraient accès à une connexion Internet communautaire sûre et sécurisée, que ce soit dans une bibliothèque municipale, à l'hôtel de ville, dans un refuge pour femmes? Est-ce important pour les femmes de votre région?

La question s'adresse à vous trois.

• (1225)

Mme Lorie Johanson: Je dirais que oui. Le message, ou l'un des messages, que j'aimerais faire passer — et j'en ai discuté avec M. Calkins également —, c'est que tout le monde semble penser que si l'on est loin d'un détachement de police, c'est un problème. Eh bien, je ne vis pas loin. Je ne suis qu'à quatre kilomètres du détachement de police de ma région et, bien souvent, nous n'obtenons pas de réponse.

Il faut améliorer la communication pour tout, parce que nous n'avons vraiment nulle part où aller, personne vers qui nous tourner, à part nos députés fédéraux ou provinciaux.

Mme Wendy Rewerts: Je pourrais ajouter quelque chose.

Dans les régions rurales de la Saskatchewan, les services cellulaires sont très mauvais. Dans notre ferme, il n'est pas rare que nous passions une heure ou plus sans aucun service cellulaire. Dans la maison, nous aurons probablement un certain accès au service, mais ce n'est pas du tout fiable. À cinq kilomètres de chez nous, il n'y a pas du tout de service cellulaire.

Mme Gudie Hutchings: Comme vous le savez peut-être, nous travaillons à...

La présidente: Je suis désolée, madame Hutchings, mais votre temps est écoulé.

Mme Gudie Hutchings: Je n'ai même pas reçu l'avertissement lorsqu'il me restait une minute. Oh, mon Dieu.

La présidente: Oui, je vous ai avertie.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Andréanne Larouche: Il est vrai que le temps passe très vite quand nous sommes en présence de bons témoins.

Madame Rellis, madame Rewerts, madame Johanson, je vous remercie beaucoup des témoignages que vous nous livrez aujourd'hui.

Dans la circonscription de Shefford, que je représente, nous voyons que la réalité n'est pas la même dans une plus grande ville située au centre que dans de plus petites communautés rurales qui l'entourent.

Vous avez vraiment capté mon attention. Madame Rellis, vous croyez que le financement n'est pas le même pour les centres d'hébergement ou les groupes d'aide situés en milieu rural que pour ceux situés en milieu urbain. J'aimerais que vous nous parliez davantage de ces disparités en matière de financement.

[Traduction]

Mme Louise Rellis: Le financement de notre centre est plafonné à 150 000 \$ par année, et ce, peu importe la mesure dans laquelle le nombre de dossiers a augmenté ces dernières années.

Nous sommes très limités quant à notre capacité d'offrir du soutien direct aux victimes dans le cadre de notre mandat jusqu'à ce que leurs propres systèmes d'aide entrent en jeu, de sorte que nous dépendons beaucoup d'Alberta Works lorsqu'il s'agit de l'accès à des refuges pour les victimes.

Les refuges offerts aux victimes lorsqu'elles appellent sont ceux où elles doivent aller. Nous n'avons même pas la capacité de les prendre. Nous pouvons leur trouver un taxi, un moyen de transport, toujours par l'intermédiaire d'Alberta Works.

Cet aspect du financement est... Dans les collectivités rurales, nous avons des femmes avec leurs enfants. Leur vie se déroule dans les collectivités rurales. Les enfants y vont à l'école. Si ces personnes essaient de fuir une situation de violence familiale, elles pourraient aller à Calgary, si elles vivent dans le comté de Lacombe. On parle d'un déracinement complet. Elles sont victimes à nouveau alors qu'elles vivent déjà quelque chose de traumatisant. Elles ressentent déjà beaucoup d'anxiété et de stress et tout le reste.

Pour essayer de simplifier le financement, de le rendre équitable, que pouvons-nous créer au sein des collectivités afin de pouvoir aider ces victimes au moment où elles en ont le plus besoin et de ne pas les victimiser davantage en les éloignant? Il est vrai que leur foyer n'est pas un endroit sûr à cause de la violence familiale, mais où pouvons-nous les orienter pour qu'elles ne soient pas arrachées à tout ce qu'elles connaissent?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Vous avez dit que vous aviez aussi remarqué une hausse des demandes. Peut-on vraiment dire que la pandémie a provoqué beaucoup plus de détresse dans les foyers? Dans certains cas, on a vu une hausse marquée des cas de violence conjugale et des signalements à l'aide à l'enfance. Dans d'autres cas, c'est le contraire. Il y a des endroits où les appels ont arrêté, peut-être parce que le fait d'être confiné avec son agresseur, 24 heures sur 24, rend les dénonciations difficiles. J'imagine que vous avez remarqué certaines choses à ce sujet.

Est-ce que je me trompe en disant qu'il y a eu une hausse des cas de violence conjugale, et que la crise a également été l'élément déclencheur dans des milieux où cela n'avait pas lieu normalement?

• (1230)

[Traduction]

Mme Louise Rellis: Je dirais honnêtement que, de notre point de vue, nous avons l'impression que beaucoup de victimes ne communiquent pas avec nous. Compte tenu des restrictions en place et du nombre de personnes qui ne travaillent pas, les victimes sont coincées chez elles. Comme vous l'avez dit, elles sont en isolement ou en quarantaine avec leurs agresseurs. Elles ne peuvent pas nous contacter. Elles ne peuvent pas se faire entendre.

Nous observons certainement une augmentation des appels de personnes qui veulent obtenir de l'aide, mais elles ne souhaitent pas que des accusations soient portées. Nous voyons une augmentation des problèmes de santé mentale. Nous faisons de notre mieux pour aider les gens en leur faisant des recommandations sur les prochaines étapes.

C'est ce que nous voyons dans l'ensemble concernant le problème de la criminalité dans les régions rurales et l'augmentation du nombre de dossiers. Dans nos discussions avec des membres de la collectivité, nous constatons que des personnes ne signalent pas les crimes commis parce qu'elles n'en voient pas l'utilité. Elles n'obtiennent pas le soutien dont elles ont besoin dans leurs collectivités rurales.

Je recommande à tout le monde, partout, de signaler les crimes. Nous devons savoir ce qui se passe. Nous devons savoir où cela se passe. Nous devons connaître la fréquence. On nous dit de plus en plus que cela ne sert à rien parce que rien n'est fait pour changer les choses.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: L'éloignement et la détresse font en sorte que ces femmes sont davantage isolées. Ainsi, lorsqu'elles sont prises en milieu rural, j'imagine que cela leur prend plus de temps pour aller chercher de l'aide.

[Traduction]

Mme Louise Rellis: Oui, mais cela leur prend plus de temps. Elles se disent que ça ne vaut pas la peine d'aller chercher de l'aide. Elles ne voient pas les soutiens dont elles ont besoin dans leurs collectivités rurales et elles se demandent donc pourquoi elles iraient chercher de l'aide, puisqu'on ne peut pas les aider et qu'elles n'obtiendront pas l'aide dont elles ont besoin.

Lorsque nous entrons en contact avec elles, nous devons surmonter un grand nombre d'obstacles pour tenter de gagner leur confiance et leur faire savoir que nous sommes là pour elles, quel que soit le rôle que nous pouvons jouer. Nous tentons d'éliminer les barrières qu'elles ont érigées en mécanismes de défense et leur sentiment qu'elles n'en valent pas la peine, car elles ne voient aucun soutien dans leur collectivité.

La présidente: C'est très bien.

La parole est à Mme Mathyssen. Elle a six minutes.

Mme Lindsay Mathyssen: Madame Rellis, je suis toujours très émue par le travail incroyable qui est accompli par des organismes comme le vôtre. Ce désespoir, cette détresse, ce sentiment de ne pas avoir d'options et de choix représente exactement le contraire de ce que nous devons faire en matière de soutien pour les femmes. Je vous suis tellement reconnaissante pour le travail que vous faites.

J'aimerais revenir un peu sur la question du financement dont parlait Mme Hutchings. Vous ne recevez pas de financement fédéral. Je lui serais très reconnaissante, à elle et à son bureau, de déterminer ce dont vous avez besoin, ainsi que les organismes auxquels vous devez vous adresser pour obtenir une partie de ce financement fédéral, si possible.

Vous avez également parlé d'un plafonnement. Pourquoi votre financement est-il plafonné? Je ne comprends pas.

Mme Louise Rellis: Selon ce que je comprends, et comme je l'ai dit, notre directrice générale s'occupe du dossier du financement, et elle aurait donc plus de renseignements sur la question. Toutefois, jusqu'à il y a deux ans, toutes les subventions des unités de services aux victimes étaient plafonnées à 150 000 \$. C'était...

Mme Lindsay Mathysen: C'était à l'échelon provincial.

Mme Louise Rellis: Oui, à l'échelon provincial.

On nous a dit sans cesse qu'on tentait d'accéder au financement pour les victimes d'actes criminels. Mais nous croyions que les unités de services aux victimes pouvaient avoir accès à ce financement après leur remaniement. Il y a deux ans, on a accordé deux fois ce montant aux centres urbains. En effet, ils ont reçu 300 000 \$, alors que toutes les autres unités rurales étaient encore visées par un plafond de 150 000 \$.

Je travaille dans cette unité depuis cinq ans, et dans le cadre de mon rôle et de mon poste au sein de l'unité — j'ai été bénévole avant d'occuper mon poste actuel —, j'ai malheureusement vu le nombre de dossiers augmenter considérablement. À titre de membre de la collectivité, je suis stupéfaite de constater que notre financement est toujours plafonné au même montant.

• (1235)

Mme Lindsay Mathysen: Je pense que vous êtes dans la même situation qu'un grand nombre d'organismes avec lesquels vous travaillez. Vous comptez sur les dons individuels...

Mme Louise Rellis: Oui, c'est cela.

Mme Lindsay Mathysen: ... reçus dans le cadre de collectes de fonds et d'autres activités de financement. Bien entendu, ces collectes de fonds, comme tant d'autres initiatives, ont été touchées par la COVID-19. Vous n'êtes donc pas en mesure d'organiser les collectes de fonds habituelles.

Je présume que c'est également ce que vous ont dit de nombreux organismes sur lesquels vous comptez...

Mme Louise Rellis: Oui, en effet.

Mme Lindsay Mathysen: ... ou avec lesquels vous travaillez en partenariat.

L'une des choses que je préconise pour les organismes qui reçoivent du financement fédéral ou toute autre forme de soutien gouvernemental, c'est l'abandon de l'approche par projet pour adopter plutôt un modèle d'affectation des fonds de fonctionnement de base, afin que vous n'ayez pas à changer si souvent.

Appuieriez-vous ce type de solution? Voyez-vous comment cela pourrait vous aider? Veuillez nous donner des exemples de la façon dont cela aiderait votre organisme.

Mme Louise Rellis: Oui, certainement.

Je pense que dans une répartition équitable des fonds alloués aux collectivités rurales, à ces organismes... Même en examinant l'historique de nos budgets, de nos demandes de financement et de leur évolution, nos coûts de fonctionnement sont supérieurs au financement que nous recevons. Lorsqu'on tient compte de ces coûts et de leur augmentation au fil des ans, il est évident que nous ne recevons pas suffisamment de fonds pour soutenir les victimes qui ont besoin de notre aide.

Tous les coûts connexes ont augmenté au fil du temps. Pour cette raison, le financement devrait correspondre à l'augmentation des coûts.

Si nous savions que nous avons le financement de base nécessaire pour accomplir ce que nos unités de base peuvent accomplir et que nous pouvions ensuite avoir accès aux programmes, cela montrerait la valeur du travail de notre unité. Nous sommes des premières intervenantes. Nous recevons des appels pour... Je suis certaine que vous pouvez tous imaginer le type de situations pour lesquelles on nous appelle de temps à autre.

Cependant, nous ne voyons pas la valeur de ce que nous faisons. On nous dit que nous faisons un travail important, mais on nous dit aussi que nous ne valons pas qu'on nous paie à notre juste valeur. C'est décourageant de constater que nous devons nous battre pour obtenir ce que nous valons.

Nous ne le faisons pas pour nous-mêmes ou pour un gain personnel. Nous le faisons pour dire à ces personnes dans les collectivités — et surtout dans les collectivités rurales — que nous sommes là et que nous nous occuperons d'elles. Nous voulons leur dire que nous ne les enverrons pas dans un centre urbain ou à 50 kilomètres de chez elles. Nous les aiderons plutôt là où on a besoin d'elles.

Mme Lindsay Mathysen: Dans un autre ordre d'idées, l'un de mes collègues a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire qui contribuerait à lutter contre la violence familiale. Bien entendu, vous participez grandement à cette lutte et vous voyez de nombreux cas de violence. Ce projet de loi criminaliserait les comportements contrôlants ou coercitifs dans une relation intime.

En vous fondant sur votre expérience, seriez-vous d'accord pour dire que la police n'a souvent pas la capacité d'intervenir dans les affaires de violence familiale avant qu'il ne soit trop tard ou avant qu'un incident physique ne se soit produit?

Ce type de loi a été appuyé par l'ombudsman fédérale des victimes d'actes criminels.

Votre organisme et vous-même appuieriez-vous ce type de loi? À votre avis, qu'est-ce qui serait particulièrement utile si ce projet de loi était adopté?

Mme Louise Rellis: Personnellement, je pense certainement que nous appuierions un tel projet de loi.

Pour revenir aux policiers et à la violence familiale — et cela ne diminue en rien leur rôle ou leur capacité, car c'est aussi un enjeu humain —, il ne faut pas oublier qu'ils voient des choses difficiles tous les jours. Lorsqu'ils sont appelés à intervenir dans une situation de violence familiale et que la victime ne dit pas ouvertement ce qui s'est passé ou qu'elle refuse de faire une déclaration, les policiers ont les mains liées et ils ne peuvent pas faire grand-chose.

Cela ne signifie pas qu'ils diminuent l'importance de la situation. Toutefois, lorsque ces policiers ont vu des victimes d'un accident sur le bord de la route ou d'un accident de travail, lorsqu'ils ont vu une situation tragique et qu'ils arrivent dans un domicile où la victime semble bien se porter, et qu'elle dit elle-même que tout va bien et qu'elle refuse de faire une déclaration, eh bien, ces policiers ne peuvent pas faire grand-chose.

Il y a des ecchymoses sur le corps de la victime, mais ils ne sont pas visibles. Même si on peut entendre la peur et un appel à l'aide dans sa voix, cet obstacle est tout simplement... Les policiers ne voient pas cela, car ils ont vu bien pire.

Même avec une nouvelle formation et le renforcement des capacités, certainement...

Mme Lindsay Mathysen: Je n'arrête pas de changer...

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

Nous entamons maintenant notre deuxième série de questions. La parole est à M. Calkins. Il a cinq minutes.

• (1240)

M. Blaine Calkins: Ma foi, c'est la première fois que je participe au Comité depuis des années, et j'ai toujours la parole. Je vous en suis reconnaissant, madame la présidente.

J'aimerais revenir à Mme Johanson et à Mme Rewerts.

Vous avez indiqué clairement que vous avez toutes les deux été des victimes à de nombreuses reprises. Ainsi, vous ne vous sentez pas en sécurité. Si vous posiez la question à vos amis et voisins dans vos collectivités respectives, leur expérience ressemblerait-elle à la vôtre? Ont-ils tous été des victimes?

Si vous preniez un échantillon dans un rayon de 10 milles dans une région rurale, quel pourcentage obtiendriez-vous? Selon vous, à l'heure actuelle, la plupart des habitants ont-ils été touchés?

Mme Lorie Johanson: Je vous remercie de revenir sur ce point.

Oui, puisque nous participons à la gestion de notre association de surveillance des crimes en milieu rural, très souvent, le premier courriel de la GRC nous est envoyé. Puisque nous sommes si proches, si nous prenions un échantillon dans un rayon de 10 milles, nous trouverions très peu de gens qui n'ont pas été touchés au moins une fois par la criminalité en milieu rural. De nombreuses personnes ont été touchées plus d'une fois.

Mme Wendy Rewerts: C'est la même chose dans notre région, en Saskatchewan. Je dirais que 80 % des résidents dans un rayon de 10 milles ont été victimes non seulement une fois, mais plutôt à maintes reprises, de vols de véhicules dans leur cour et d'autres crimes semblables. Cela leur est arrivé certainement plusieurs fois.

M. Blaine Calkins: En général et de manière empirique, nous observons un taux de victimisation de 80 % et plus dans votre région. Je parle de la période récente, et non d'il y a 25 ans.

J'ai grandi sur une ferme, et je pense que la plus grande menace à laquelle nous faisons face, à l'époque, c'était que quelqu'un s'arrête au réservoir d'essence — l'essence mauve — et fasse le plein d'une voiture. Il y avait très peu de vols. Ce n'est plus du tout le cas, n'est-ce pas?

Mme Wendy Rewerts: Non, ce n'est plus le cas. Nous avons des caméras de sécurité à l'intérieur de l'atelier et à l'extérieur, dans la cour. Nous avons des vidéos qui montrent l'arrivée des contrevenants, mais ils portent un masque ou leur capuchon et ils sont assez intelligents pour présenter leur dos à la caméra. Ainsi, les policiers ne peuvent rien faire lorsque nous leur montrons ces vidéos, car ils ne peuvent identifier personne.

Mme Lorie Johanson: Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, dans notre cas, la première fois que ces individus sont entrés dans la maison, ils n'ont pris que des petites choses. Mais la deuxième et la troisième fois, ils ont ciblé de gros objets, ainsi que les armes que nous utilisons pour abattre le bétail.

Ils ne se contentent plus de l'essence, même s'ils ont tenté de voler la nôtre. En effet, la deuxième fois qu'ils sont venus, ils ont tenté de voler de l'essence, mais ils fumaient également des cigarettes. Nous ne savons donc pas ce qui serait arrivé s'ils avaient réussi à sortir le bec verseur du réservoir.

Nous avons constaté que dans notre région, ces individus ciblent surtout les gros objets, comme les véhicules tout-terrain, par exemple. Nous utilisons ces véhicules tous les jours pour déplacer notre bétail, pour d'autres besognes et pour travailler avec le bétail. Ici, ces individus volent un peu de tout, mais ils cherchent surtout des armes et des munitions. Les nôtres étaient cachées dans notre atelier. Les voleurs ont dû passer l'atelier au peigne fin pour les trouver, et ils ont réussi.

M. Blaine Calkins: N'est-ce pas incroyable?

Mme Lorie Johanson: Oui, en effet.

M. Blaine Calkins: De l'avis général dans votre collectivité, malgré mes encouragements à signaler tous les crimes, quels sont les obstacles au signalement des crimes? Est-ce que les gens abandonnent en se disant que cela ne servira à rien? Selon vous, d'un point de vue empirique, quelle est la proportion de crimes non signalés dans votre région?

Mme Lorie Johanson: Dans notre région, c'est une proportion élevée. Les gens disent tous que puisque cela ne donnera rien, à quoi bon faire quelque chose?

Mme Wendy Rewerts: Autrefois, la première chose à faire était de demander l'aide de la GRC. Mais maintenant, la situation est telle que les gens se demandent à quoi bon demander de l'aide, puisqu'ils perdent leur temps au téléphone à tenter de parler à quelqu'un et que le temps de réponse est très long.

M. Blaine Calkins: Vous me dites qu'un très petit nombre de personnes signalent les crimes, et Mme Rellis a laissé entendre qu'on a observé une augmentation de 700 % — et il s'agit des crimes qui sont signalés. Cela me laisse croire que le nombre de crimes commis en milieu rural doit avoir augmenté de façon astronomique. Êtes-vous d'accord?

Mme Lorie Johanson: Oui, je suis d'accord.

Mme Wendy Rewerts: Oui, moi aussi.

Autrefois, on espérait qu'une grosse tempête de neige rendrait la circulation routière difficile, car les routes secondaires seraient bloquées et ces individus ne pourraient pas traverser les champs. Toutefois, de nos jours, ils arrivent avec des véhicules tout-terrain et ils passent à travers les bancs de neige. Le temps de l'année ou de la journée ne change plus rien pour eux.

• (1245)

La présidente: D'accord. Votre temps est écoulé.

La parole est à Mme Dhillon. Elle a cinq minutes.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): J'aimerais remercier les témoins d'être ici aujourd'hui et de livrer des témoignages aussi importants.

Madame Rellis, j'aimerais revenir sur ce que vous avez dit plus tôt, c'est-à-dire que lorsque les policiers se présentent au domicile d'une victime de violence familiale, ils ne peuvent pas la convaincre de faire une déclaration. Les policiers vous ont-ils dit s'ils avaient remarqué que la situation s'était aggravée depuis le début de la pandémie?

Comme nous le savons tous, et comme nous l'ont dit des témoins, la violence familiale n'a fait qu'empirer au cours de la pandémie, car l'agresseur est à la maison avec la victime. La victime hésite-t-elle à faire une déclaration parce que l'agresseur est présent?

Mme Louise Rellis: Même au sein du détachement, nous avons observé que le nombre de conversations avec les policiers avait augmenté. En effet, ces derniers reconnaissent que les victimes sont à la maison avec leur agresseur, et ils viennent donc nous voir pour nous dire qu'ils ont été appelés dans un domicile, mais que la victime n'a pas fait de déclaration et qu'elle ne voulait pas porter plainte, mais qu'ils ont eu l'impression qu'il se passait quelque chose. Dans un sens, ils communiquent avec nous quand ils ont le temps. Cela ne signifie pas qu'ils ne reconnaissent pas toujours l'importance de ces situations, mais s'ils sont appelés à intervenir dans une situation plus grave, ils n'oublient pas nécessairement cette victime, mais l'incident est relégué au second plan, car ils font maintenant face à un incident visé par le Code criminel.

Nous observons donc une augmentation du nombre de cas aigüillés par les policiers. Nous observons certainement une augmentation du nombre de conversations où les femmes sont au domicile et nous observons une augmentation du nombre de jeunes qui souffrent également de cette situation. En effet, des jeunes se trouvent à la maison avec leur mère et leur père, ou quel que soit l'agresseur, et ils sont coincés dans cette situation. Oui, nous devons souvent intervenir auprès de la mère, mais les jeunes sont souvent laissés à la maison, dans cet environnement, sans que personne n'intervienne auprès d'eux. Nous faisons tous les efforts possibles, mais notre capacité est limitée.

Mme Anju Dhillon: Je vous remercie.

Je vais poser deux questions en même temps et également demander, au cas où nous manquerions de temps, si les trois témoins peuvent nous transmettre leurs recommandations afin de s'assurer que les questions rurales soient prises en compte dans notre plan d'action national.

Je vais d'abord vous demander quels sont les moyens les plus novateurs et efficaces que des collectivités ont pris pour prévenir la violence fondée sur le sexe et soutenir les survivants et leur famille.

Comme vous le savez, pendant la présente pandémie, on parle de la hausse des signalements de cas de violence familiale comme étant une pandémie dans une pandémie. Notre gouvernement a reconnu immédiatement qu'il fallait soutenir davantage les organismes qui offrent des services essentiels aux femmes qui fuient des situations de violence. L'aide d'urgence de 100 millions de dollars a permis de soutenir plus d'une centaine d'organismes au Canada. La ministre Monsef s'est engagée avec ses partenaires provinciaux et territoriaux à mettre en oeuvre un plan d'action national visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

Quelles recommandations feriez-vous afin que les besoins des femmes qui vivent dans des collectivités rurales soient pris en compte dans ce plan d'action national?

Je vous remercie beaucoup.

Mme Louise Rellis: À mon avis, il faut une distribution équitable des fonds entre les régions urbaines et rurales. Si les fonds sont versés davantage aux régions urbaines pour accroître leurs capacités... Il nous faut plus d'agents. Il faut prévoir davantage de patrouilles. Il nous faut beaucoup plus d'agents que nous en avons actuellement dans nos détachements.

Je n'en reviens pas du territoire que doit couvrir notre petit détachement, composé d'un peu plus d'une dizaine d'agents, 24 heures par jour, sept jours sur sept. Pour se rendre d'un bout à l'autre... Je pense qu'il faut déployer davantage d'agents sur le terrain, discuter

d'avantage avec les collectivités et rassembler les victimes. Nous devons dire « Nous entendons ce que vous dites. Que pouvons-nous faire pour vous? » Il faut déterminer quelle capacité nous pouvons développer, car nous pouvons fournir les services nécessaires. Plutôt que d'affecter des fonds aux programmes d'approche des régions urbaines, il faut verser ces fonds aux collectivités rurales.

• (1250)

La présidente: C'est très bien. Votre temps est écoulé.

La présidente: La parole est maintenant à Mme Larouche pour deux minutes et demie.

Mme Anju Dhillon: D'accord.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais que nous continuions, madame Rellis, et que nous revenions aux barrières et aux mécanismes de défense dont vous parliez plus tôt.

Les cas dans les régions éloignées sont différents. En quoi ces cas sont-ils plus difficiles? Comment pouvez-vous expliquer qu'il y ait plus de cas en région éloignée? Y a-t-il une différence dans l'éducation? Est-ce en raison d'un manque de logements? Quelles sont les disparités qui font qu'il y a plus de cas en milieu rural qu'en milieu urbain?

[Traduction]

Mme Louise Rellis: Vous voulez dire plus de crimes en région rurale?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Y a-t-il plus de cas dans les régions éloignées qu'en milieu urbain? Des difficultés liées à l'éducation et au logement pourraient-elles exacerber les problèmes?

[Traduction]

Mme Louise Rellis: Dans bien des cas, il s'agit d'un manque d'accès. Les collectivités rurales s'étendent sur un vaste territoire. Ce n'est pas tant en raison de l'éducation — quoique nous avons observé que les gens des communautés rurales sont moins susceptibles d'effectuer des études postsecondaires — que des obstacles auxquels les personnes sont confrontées lorsqu'elles essaient d'obtenir des services.

Malheureusement, pour une raison quelconque, les organismes desservent chacun une zone géographique, ce qui signifie que, parfois, un résidant du comté de Lacombe, par exemple, s'adresse à un organisme en particulier, mais, en raison de l'endroit où cet organisme est situé, il ne pourra pas offrir ses services à cette personne, qui sera alors dirigée vers un autre organisme.

La raison tient donc aux obstacles accrus et aux démarches supplémentaires que les gens doivent entreprendre. Très souvent, ils trouvent qu'il est plus frustrant et stressant de surmonter ces obstacles que d'endurer leur situation.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: L'accès à certains services est plus difficile dans les régions éloignées. Il y a une différence entre les soins de santé auxquels les femmes ont accès en milieu rural et ceux offerts en milieu urbain. Ce peut être parce que l'hôpital est plus éloigné, notamment.

Mme Johanson peut s'exprimer là-dessus. Elle a glissé un mot sur l'hôpital.

Pouvez-vous nous parler du problème d'accès aux soins de santé?
[Traduction]

La présidente: Malheureusement, le temps est écoulé.

La parole est maintenant à Mme Mathysen pour deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathysen: Je vous remercie beaucoup.

L'une des choses dont on a parlé, c'est la difficulté d'avoir accès à une bonne assurance lorsqu'on a été victime d'un crime. Les compagnies d'assurances ne veulent pas vous assurer.

Même si je représente une circonscription entièrement urbaine, j'ai grandi dans une région très rurale. Nous étions ciblés en raison de... Lorsqu'il s'agit d'un endroit isolé, c'est plus facile. Nous avons été ciblés à quelques reprises. C'était très frustrant, car, même si mes parents ont absolument tout fait ce qu'ils devaient faire pour obtenir une couverture d'assurance, notamment installer un système d'alarme, la compagnie d'assurances continuait de les menacer de mettre fin à la couverture.

Je sais que c'est une question qui relève entièrement des provinces, mais n'êtes-vous pas d'accord qu'il faudrait apporter des changements importants à la réglementation ou prendre des mesures pour faire en sorte que les compagnies d'assurances ne puissent pas agir ainsi, car cela victimise davantage les gens vivant dans les régions rurales?

Mme Lorie Johanson: Oui, je suis d'accord. On a mentionné tout à l'heure qu'il nous est impossible de mettre fin à ce genre de choses qui nous arrivent. Nous n'avons aucun moyen d'y mettre un terme. Nous ne pouvons rien faire pour les empêcher de revenir sur notre propriété. Si nous n'avons pas d'assurance, alors nous devons

payer la note chaque fois qu'ils volent ou détruisent quelque chose. Il doit y avoir un moyen de remédier à cette situation.

Mme Lindsay Mathysen: Est-ce que les autres témoins ont quelque chose à ajouter?

Mme Wendy Rewerts: Je dois dire que s'il s'agit d'un bien important, comme un véhicule, il vaut la peine de faire une réclamation et de traiter avec la compagnie d'assurances. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'objets plus petits, comme des outils, et que la franchise minimale s'élève à 2 500 \$, cela ne vaut pas le coup. Oui, vous avez été victime de vandalisme et les voleurs ont pris des outils et des objets de la sorte, comme une pièce d'équipement, ils ont vidé votre coffre à outils, mais si vous n'êtes pas certain de son contenu, alors, il ne vaut pas la peine de faire une réclamation, à moins que vous ayez une raison valable pour justifier le paiement de la franchise, car chaque réclamation entache votre dossier.

• (1255)

La présidente: Votre temps est écoulé, madame Mathysen, et le temps est écoulé également pour la réunion d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier les témoins de nous avoir dressé le portrait de ce qui se passe au pays dans les régions rurales sur le plan de la criminalité et de nous avoir expliqué ce que vivent les femmes qui habitent dans les régions rurales.

Chers membres du Comité, nous allons nous réunir à nouveau jeudi pour discuter d'équité salariale et mettre la dernière main à notre rapport sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les femmes.

Est-ce que le Comité est d'accord pour que je lève la séance?

D'accord. Je vous remercie beaucoup et je vous souhaite une excellente journée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>